

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

-----

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



**RAPPORT D'EVALUATION INSTITUTIONNELLE  
EXTERNE EN VUE DE L'OBTENTION DE  
L'AGREMENT DEFINITIF DE L'INSTITUT DES  
INGENIEURS EN INFORMATIQUE ET  
TELECOMMUNICATIONS (I<sup>3</sup>T)**

**L'équipe d'évaluation :**

- Pr. Abdoulaye SAMB 2, Président
- Dr. Ndèye Massata NDIAYE, Membre
- M. Ababacar Gaye FALL, Membre

**Signature :**

Pour l'Equipe, le Président

Février 2016

## Table des matières

Introduction .....	3
1. Présentation de l'EPES évalué .....	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation .....	3
3. Description de la visite sur le terrain .....	3
4. Appréciation de l'EPES au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup .....	6
5. Points forts de l'EPES .....	11
6. Points faibles de l'EPES .....	11
7. Appréciation générale de l'EPES .....	12
8. Recommandations à l'Etablissement .....	12
9. Recommandations à l'ANAQ .....	12
10. Proposition d'avis : .....	12

## **Introduction**

L'Institut des Ingénieurs en Informatique et Télécommunication (I<sup>3</sup>T), a présenté à l'ANAQ – SUP un rapport d'auto-évaluation institutionnelle aux fins d'obtenir un Agrément définitif auprès du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

L'ANAQ-SUP a désigné une équipe d'experts évaluateurs externes composée du Pr Abdoulaye SAMB2 (Président), du Dr. Ndèye Massata NDIAYE et M. Ababacar Gaye FALL, pour procéder à l'évaluation institutionnelle de l'I<sup>3</sup>T.

Après avoir pris connaissance du rapport d'auto-évaluation, l'équipe a effectué une visite à l'I<sup>3</sup>T le vendredi 18 décembre 2015.

Ce présent rapport est établi par l'équipe d'évaluateurs externes conformément au format recommandé par l'ANAQ-SUP.

### **1. Présentation de l'EPES évalué**

L'institut des ingénieurs en informatique et télécommunications (I<sup>3</sup>T) est un établissement privé d'enseignement supérieur bénéficiant de l'agrément provisoire de l'Etat en date du 25 juin 2010, sous le numéro 00107/MESUCURRS/DES/DFS. Il se situe au 37, liberté 6 extension, sur la VDN. Au plan juridique, l'I<sup>3</sup>T est né avec un statut juridique de SUARL avant d'évoluer sous sa forme actuelle de SARL administrée par un comité de gestion statutaire. Forme plus adaptée aux exigences de gouvernance d'un établissement d'enseignement supérieur. Il s'en est suivi une réorganisation du management académique, administratif et financier de l'Institution.

Conformément à son agrément provisoire, l'institut prépare les étudiants aux diplômes post bac de DTS, de licence et de master dans les domaines :

- Informatique ;
- Télécommunications.

### **2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation**

Le rapport d'auto-évaluation de l'institut fournit toutes les réponses aux standards des champs d'évaluation du référentiel d'évaluation institutionnelle. Cependant, il manque des éléments de preuve, notamment le plan stratégique, nécessaire à l'appréciation de la vision de l'institut. Même si le document est bien écrit, les réponses aux standards demeurent des affirmations souvent générales ; des analyses indexées par des justifications devraient être de mise.

### **3. Description de la visite sur le terrain**

La visite a été effectuée sur le site de l'institut le 18 décembre 2015 à partir de 8h 30mn conformément à l'agenda de visite fournie par l'ANAQ-SUP. Les différentes étapes de la visite ont été :

- Présentation de l’institut par le directeur et ses collaborateurs ;
- Visites des locaux ;
- Etude du rapport d’autoévaluation avec le directeur et ses collaborateurs ;
- Entretien avec le PATS ;
- Entretiens avec les enseignants ;
- Entretien avec les étudiants ;
- Synthèse des experts ;
- Restitution avec les autorités de l’école.

### **3.1 Déroulement de la visite**

#### **3.1.1 Visite des locaux**

L’institut est logé au deuxième étage d’un immeuble. Les locaux sont composés de:

- 1 espace d’accueil : il sert d’accueil/orientation des étudiants et de bureau de la scolarité ;
- 1 bureau occupé par la responsable des finances et le directeur académique. Il contient aussi une armoire de livres faisant office de bibliothèque de l’institut ;
- 1 salle de 30 places ;
- 1 salle de 15 places ;
- 1 salle de 12 places ;
- 1 salle informatique avec 10 ordinateurs sans connexion filaire à internet. Un système de clé permet la connexion ;
- 3 toilettes communes (Pas de séparation Garçon- fille) ;
- 1 débarras qui fait office de cafétéria.

Trois extincteurs y sont installés et sont à jour.

#### **3.1.2 Entretien avec le Personnel Administratif Technique et de Service (PATS)**

Ils sont au nombre de trois dont deux sous contrat à durée indéterminée (CDI) (voir liste en annexe) :

- La responsable de la scolarité : Elle s’occupe de l’accueil et de l’orientation des étudiants ;
- La responsable des finances.

Le troisième bénéficie d’un contrat de prestation de service :

- Le Directeur académique.

A l’issue des entretiens, nous avons constaté que les cotisations sociales des PATS sont à jour. Mais il n’existe pas de logiciel de gestion de la scolarité : ce sont des fichiers Excel qui sont utilisés. Pour assurer la confidentialité des données, la scolarité devrait être logée dans un bureau autonome.

Les soins de première nécessité sont assurés en cas de besoin par un urgentiste de « SOS-médecin ».

### **3.1.3 Entretien avec les enseignants**

Les deux enseignants rencontrés montrent une bonne implication dans les activités de l'institut. Le recrutement se fait sur proposition de candidature spontanée au niveau du site web ou au niveau de l'institut. Ils sont tous des prestataires de services avec des contrats à durée déterminée. Un tuteur permanent est recruté pour encadrer les étudiants, il joue le rôle de technicien informatique.

Dans l'ensemble il n'existe pas encore d'appel à candidature pour le recrutement des personnels.

### **3.1.4 Entretien avec les étudiants**

A l'issue de l'entretien avec les étudiants, nous constatons qu'ils sont satisfaits des programmes d'études, et surtout des nouveaux locaux de l'institut. Ils apprécient la pertinence de l'offre de formation qui répond à leurs attentes et besoin, mais surtout l'encadrement de proximité dont ils bénéficient. En effet, l'Institut était logé dans le quartier populaire de Colobane depuis sa création. En Mai 2015, ils ont déménagé sur la VDN facile d'accès avec plus de visibilité. Les taux de réussite sont satisfaisants, mais les effectifs restent encore très faibles. Néanmoins, il leur manque un espace de lecture, de plus le nombre d'ouvrages est très limité. Pour améliorer le confort, nous recommandons la séparation des toilettes entre hommes et femmes. L'élargissement de l'espace d'apprentissage et de management devrait aider à la lisibilité d'une gouvernance plus conforme à l'épanouissement des différents acteurs.

## **3.2 Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)**

A l'institut des ingénieurs en informatique et télécommunications règne une atmosphère cordiale. La visite s'est bien déroulée avec la collaboration de tous les acteurs. Le site est relativement fonctionnel et est adéquat pour des effectifs réduits. Un programme d'extension devrait être envisagé dans le futur.

L'institut a changé de statut et de responsabilités. Il faudra transmettre toutes les informations y afférant à la tutelle notamment à la Direction générale de l'enseignement supérieur.

En tant qu'école d'ingénieurs dans les TIC, la salle informatique devrait disposer des équipements adéquats pour un bon déroulement des cours : il s'agit du câblage réseau informatique (des clés de connexion sont utilisées), des serveurs et de matériels de maintenance informatique.

#### 4. Appréciation de l'EPES au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

##### **Champ d'évaluation 1 : Stratégie, organisation, fonctionnement et gestion de la qualité au sein de l'institution**

**Standard 1.01:** L'institution s'est dotée d'une mission publique comprenant ses objectifs en matière d'enseignement et de recherche et déterminant sa position dans l'environnement académique et social. L'institution dispose d'un plan stratégique

##### **Appréciation globale sur le standard :**

L'I<sup>3</sup>T a clairement défini ses missions d'enseignement, celle de former des techniciens supérieurs, des licenciés et des masters dans le domaine de l'informatique et des télécommunications. Cependant il manque les éléments de preuve, notamment le plan stratégique décrivant la vision de l'institut.

**Non atteint**

**Standard 1.02:** Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés. Le PER est impliqué dans les processus décisionnels qui concernent l'enseignement et/ou la recherche.

##### **Appréciation globale sur le standard :**

L'institut dispose d'un manuel de procédure. Cependant les rôles et responsabilités de chaque acteur ne sont pas clairement spécifiés, du fait de l'effectif réduit. L'organigramme ne respecte pas les différents organes des structures académiques. Les enseignants vacataires ne participent pas au processus de décision. Les PV ne font pas l'objet de signature.

**Non atteint**

**Standard 1.03 :** L'institution dispose des personnels, des structures ainsi que des ressources financières et matérielles lui permettant de réaliser ses objectifs en fonction de son plan stratégique.

##### **Appréciation globale sur le standard :**

L'organigramme de l'institut ne reflète pas la réalité sur le site. L'effectif (2) du PATS est faible, les responsabilités et tâches de chacun ne sont pas clairement délimitées.

Le financement de l'institut est issu de fond propre de son fondateur et autres actionnaires. Il n'y a pas d'audit financier depuis son ouverture.

**Non atteint**

**Standard 1.04 :** Les sources du financement et leurs conditions sont transparentes et ne restreignent pas l'indépendance décisionnelle de l'institution en matière d'enseignement et de recherche.

##### **Appréciation globale sur le standard :**

L'institut est passé de SUARL, avec un financement sur fond propre, à SARL avec l'entrée d'un partenaire avec un apport à hauteur de 25%. Les pouvoirs de décisions sont dédiés à son fondateur, directeur académique de l'institut entraînant toujours un conflit d'intérêt malgré les efforts de réforme du statut de la personne morale.

**Non atteint**

**Standard 1.05 :** L'institution dispose d'un système d'assurance qualité.

##### **Appréciation globale sur le standard :**

Selon la direction il existe une cellule interne d'assurance qualité (CIAQ) mais les experts n'ont reçu aucun PV ou acte de nomination des membres de la CIAQ.

**Non atteint**

**Standard 1.06 :** L'institution a mis en place des mécanismes pour prévenir et/ou solutionner les conflits.

**Appréciation globale sur le standard**

L'I<sup>3</sup>T ne dispose pas d'une instance formelle de prévention et de gestion des conflits. Ces derniers sont résolus à l'amiable ou par médiation.

**Non atteint**

**Champ d'évaluation 2 : Offre d'études et de formation**

**Standard 2.01** : L'institution offre des enseignements conduisant à l'obtention de diplômes académiques ou professionnels avec des objectifs d'études et de formation déterminés. Ils s'intègrent dans l'offre d'études et de formation supérieure existante dans l'institution et au niveau national ou la complètent de façon judicieuse.

**Appréciation globale sur le standard**

L'institution offre des enseignements conduisant à l'obtention de diplômes académiques (licences, masters) ou professionnels avec des objectifs d'études et de formation. Les maquettes pédagogiques sont conformes aux normes du système LMD. Les formations de l'Institut s'intègrent parfaitement dans l'offre de formation supérieure sur le plan national et international.

**Atteint**

**Standard 2.02** : L'institution participe aux échanges nationaux et internationaux d'étudiant(e)s, d'enseignants.

**Appréciation globale sur le standard**

Les maquettes des formations sont élaborées avec un système de crédits. Les maquettes sont conformes au référentiel LMD du CAMES et de la REESAO. Les crédits sont capitalisables et transférables.

**Atteint**

**Standard 2.03** : L'institution a défini les conditions pour l'obtention des attestations et des diplômes académiques. Elle veille au respect de ces conditions.

**Appréciation globale sur le standard**

L'institution a défini les conditions pour l'obtention des attestations et des diplômes académiques. Une séance d'information est organisée à chaque rentrée pour informer les étudiants sur les formations, les modalités d'évaluation et le déroulement de l'année académique.

**Atteint**

**Standard 2.04** : L'institution organise le suivi du cursus pédagogique de ses étudiant(e)s et l'insertion professionnelle de ses diplômés. L'institution exploite les informations collectées périodiquement auprès de ses étudiant(e)s et de ses diplômés.

Appréciation globale sur le standard :

Le nombre réduit d'étudiants facilite le suivi pédagogique. Mais il n'existe une procédure formelle de gestion des alumni.

**Non atteint**

**Standard 2.05** : L'institution évalue périodiquement ses programmes pour s'assurer de leur qualité (auto-évaluation).

**Appréciation globale sur le standard**

Les programmes de l'institution n'ont jamais l'objet d'une auto-évaluation.

**Non atteint**

### **Champ d'évaluation 3 : Recherche**

**Standard 3.01** : Les activités actuelles de recherche de l'institution concordent avec son plan stratégique et correspondent aux standards internationaux.

**Appréciation globale sur le standard :**

L'institut ne dispose pas de structure de recherche, mais si ses membres collaborent avec des chercheurs de l'UCAD.

**Non atteint**

**Standard 3.02** : L'institution garantit l'intégration des connaissances scientifiques actuelles dans la formation.

**Appréciation globale sur le standard :**

Les programmes d'enseignement sont élaborés selon l'évolution des TICS.

**Atteint**

### **Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)**

**Standard 4.01** : Les procédures de sélection, de nomination et de promotion du PER sont conformes à la législation nationale et aux normes du CAMES et communiquées publiquement. En ce qui concerne le corps enseignant, il est tenu compte aussi bien des compétences didactiques que des qualifications scientifiques.

**Appréciation globale sur le standard :**

Le recrutement du PER se fait sur la base de CV déposé sur le site web de l'I<sup>3</sup>T ou directement au niveau de l'école. Un entretien est effectué par le directeur académique pour effectuer un choix définitif. Tous les enseignants sont des prestataires de service. Il n'y a de procédure de promotion académique.

**Non atteint**

**Standard 4.02**: L'institution régleme la formation continue et le perfectionnement du PER sur les plans didactique et professionnel

**Appréciation globale sur le standard :**

L'institution ne régleme pas la formation continue et le perfectionnement du PER sur les plans didactique et professionnel.

**Non atteint**

**Standard 4.03** : L'institution conduit une politique durable de la relève.

**Appréciation globale sur le standard :**

Il n'existe pas de politique de promotion et de relève.

**Non atteint**

**Standard 4.04** : L'institution offre l'accès à un service de conseil en plans de carrière.

**Appréciation globale sur le standard :**

L'institut n'a pas de plan de carrière pour le personnel enseignant permanent et n'offre pas l'accès à un service de conseil en plan de carrière.

**Non atteint**



### **Champs d'évaluation 5 : Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS)**

**Standard 5.01 :** Les procédures de recrutement et de promotion du personnel administratif, technique et de service (PATS) sont réglementées et publiées.

#### **Appréciation globale sur le standard :**

Les procédures de recrutement et de promotion du personnel administratif, technique et de service (PATS) sont réglementées. Ils sont recrutés sur la base d'une expression de besoin. Leurs contrats sont signés.

**Atteint**

**Standard 5.02 :** L'institution garantit la formation continue et le perfectionnement du personnel Administratif, Technique et de Service (PATS).

#### **Appréciation globale sur le standard :**

Les agents sont en formation continue au niveau de l'institut. Ceci garantit leur perfectionnement.

**Atteint**

### **Champ d'évaluation 6 : Étudiant(e)s**

**Standard 6.01 :** Les conditions et les procédures d'admission dans les programmes d'études et de formation de l'institution sont conformes aux textes et publiées.

#### **Appréciation globale sur le standard :**

Les conditions et les procédures d'admission dans les programmes d'études et de formation de l'institution sont publiées dans le document fourni « projet pédagogique ». Les bacheliers de séries scientifiques sont admis au programme.

**Atteint**

**Standard 6.02 :** L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

#### **Appréciation globale sur le standard :**

Le pourcentage de femmes reste faible. Toutefois, Il n'y a pas de discrimination homme - femme; les conditions d'accès, d'études et d'obtention des diplômes sont basées sur le mérite et l'excellence scientifique.

**Atteint**

**Standard 6.03 :** L'institution observe la progression des étudiant(e)s dans leur cursus ainsi que la durée des études.

#### **Appréciation globale sur le standard :**

L'institution dispose des statistiques sur les taux de réussite.

**Atteint**

**Standard 6.04 :** Les taux d'encadrement doivent permettre que les objectifs de formation de l'institution et de chacune des unités qui la composent puissent être atteints.

#### **Appréciation globale sur le standard:**

Les taux d'encadrement sont satisfaisants car les effectifs sont faibles. Un tuteur permanent est recruté pour assurer le suivi des étudiants.

**Atteint**

**Standard 6.05 :** L'institution veille à l'existence et au fonctionnement d'un service de conseil destiné aux étudiant(e)s, aux étudiantes et aux autres personnes intéressées.

**Appréciation globale sur le standard :**

Les effectifs favorisent la proximité entre le PER et les étudiants, mais il n'existe pas un service formel de conseil pour les étudiants.

**Non atteint**

**Standard 6.06:** L'institution offre un service spécial approprié pour les étudiant(e)s en situation de handicap.

**Appréciation globale sur le standard :**

L'institution se situe au deuxième étage d'un immeuble et ne dispose pas d'un service spécial approprié pour les étudiant(e)s en situation de handicap.

**Non atteint**

**Champ d'évaluation 7 : Infrastructures et équipements**

**Standard 7.01 :** L'institution dispose d'infrastructures et d'équipements permettant la réalisation de ses objectifs de formation et/ou de recherche à moyen et à long termes.

**Appréciation globale sur le standard :**

Les infrastructures et équipements permettent la réalisation de ses objectifs de formation pour les effectifs actuels. Cependant, pour les spécialités enseignées, les TICs, des équipements spécifiques comme des serveurs, pourraient être ajoutés. L'I<sup>3</sup>T est situé sur un axe principal, la VDN ; des installations spécifiques doivent être effectuées pour diminuer la nuisance sonore.

**Atteint**

**Standard 7.02 :** Les moyens informationnels dont dispose l'institution lui permettent de soutenir un enseignement et/ou une recherche de qualité.

**Appréciation globale sur le standard :**

Il existe une bibliothèque de 40 ouvrages, mais les prêts ne sont pas encore formalisés. L'I<sup>3</sup>T utilise des clés de connexion à internet dans la salle informatique et les ordinateurs des PATS. Il n'y a pas de wifi gratuit pour les étudiants.

**Non atteint**

**Standard 7.03 :** L'institution dispose d'un système de secours visible, communiqué et compris.

**Appréciation globale sur le standard:**

Trois extincteurs sont installés dans les couloirs de l'institut. Mais il n'y a pas d'issues de secours autre les escaliers d'entrée. Un médecin urgentiste est disponible en cas de besoin.

**Non atteint**

**Champ d'évaluation 8 : Coopération**

**Standard 8.01 :** L'institution noue des contacts aux niveaux national, régional et international. Elle promeut la collaboration avec d'autres institutions d'enseignement supérieur, avec les milieux professionnels et les acteurs sociaux pertinents.

**Appréciation globale sur le standard :**

L'institution a noué des contacts aux niveaux national et international. Mais les collaborations ne sont pas formalisées.

**Non atteint**

## **Champ d'évaluation 9 : Information et communication**

**Standard 9.01** : Pour prendre ses décisions stratégiques relatives aux offres d'études, à la recherche, à l'engagement et à la promotion des personnels (PER, PATS), la direction de l'institution se fonde sur une information quantitative et qualitative pertinente et récente.

### **Appréciation globale sur le standard :**

L'institut ne dispose pas de système d'information.

### **Non atteint**

**Standard 9.02** : Tant sur le plan interne qu'externe, l'institution suit une politique de communication et d'information objective, efficace et transparente.

### **Appréciation globale sur le standard :**

L'I<sup>3</sup>T dispose d'un site web fonctionnel, vitrine de l'école car la majorité des auditeurs l'ont connu sur internet. La communication se fait aussi par affichage et SMS.

### **Atteint**

## **5. Points forts de l'EPES**

- Mission de service public dans un domaine stratégique (TIC) à haute valeur ajoutée sur le plan national et relevant des STEMS ;
- Visibilité de l'école par le site web ;
- Disponibilité et engagement des enseignants ;
- Accès facile des locaux de l'institut (VDN) ;
- Efforts de recrutement de PATS en CDI ;
- Fort engagement du porteur de projet ;
- L'offre de formation à travers les maquettes satisfait les clients (étudiants) ;
- Séance d'information des étudiants à la rentrée ;
- Toilettes bien entretenues.

## **6. Points faibles de l'EPES**

- Absence de plan stratégique ;
- Organigramme ne répond pas aux normes d'une bonne gouvernance universitaire ;
- Cumul de fonctions dans l'institut ;
- Exiguïté des locaux entraînant une mauvaise gestion de l'espace administratif ;
- L'absence de brasseur dans les salles ;
- La pollution sonore due à la proximité de la VDN ;
- Les toilettes ne sont pas séparées ;

- Absence de plan de carrière ;
- Absence de partenariat ;
- Organisation des examens : PV non signés par les enseignants et confidentialité non garantie ;
- Relevés de notes non conformes au système LMD ;
- Ressources bibliothécaires insuffisantes : prêts non formalisés ;
- Evaluation des enseignements non initiée.

## **7. Appréciation générale de l'EPES**

L'institut des ingénieurs en informatique et télécommunications possède une offre de formation et des programmes appréciés des étudiants et dont les maquettes pédagogiques sont conformes aux exigences du référentiel LMD, tout comme l'environnement TIC cœur de métier de l'institution. Notre évaluation de type institutionnel a porté sur les standards forts structurant la gouvernance de l'institution. Ainsi même si I3T satisfait à quelques standards du référentiel d'accréditation institutionnelle, notamment ceux relatifs à la qualité des programmes offerts ; des contraintes institutionnelles au niveau de la stratégie, l'organisation ou gouvernance, la coopération et la recherche demeurent malgré les efforts consentis.

## **8. Recommandations à l'Etablissement**

- Informer la tutelle des changements de statut et de responsabilité ;
- Elaborer, valider et partager un plan stratégique ;
- Organiser l'institut selon les normes de bonne gouvernance universitaire ;
- Coopérer avec des universités nationales et internationales ;
- Revoir l'organisation des examens, aller vers une charte des examens ;
- Revoir la structure des relevés de notes ;
- Mieux organiser l'archivage des documents ;
- Administrer les fiches d'évaluation des enseignements.

## **9. Recommandations à l'ANAQ**

Il est recommandé à l'ANAQ d'appuyer davantage les EPES pour la mise en place de dispositif d'assurance qualité interne efficace.

## **10. Proposition d'avis :**

**Agrément non recommandé**

## **ANNEXE : liste des personnes rencontrées**

### **Direction**

- Serigne Bira GUEYE
- Ndiémé NDIAYE
- Seynabou DIEYE
- Bassirou LO

### **Enseignants**

- Mouhamadou Lamine DIOP
- Armand COLLINS

### **Etudiants**

- Claudia H.Mireille ADJOVI
- Saloum DRAME
- Ousmane NDIAYE
- Mamadou Biroul BAH